



CHEMLYS Creative
chromatography

Contrats de Maintenance MicroGC 3000 & Fusion

Les contrats de maintenance sont votre assurance de disposer d'un appareil dans un état de fonctionnement optimal et de garantir une prise en charge privilégiée en cas de dysfonctionnement.

CHEMLYS propose trois formules de contrat, de la plus légère et économique pour l'entreprise à la plus complète permettant de répondre à vos attentes.

ECONOMIQUE	SÉRÉNITÉ	EXCELLENCE
<p>Cette formule comprend une intervention de maintenance préventive annuelle, sur site ou par retour atelier. La maintenance préventive permet la vérification du bon fonctionnement de l'appareil et la prévention de défauts ou symptômes émergents.</p> <p>+Cette formule vous assure également un traitement prioritaire en cas d'intervention curative ponctuelle.</p>	<p>La formule Sérénité comprend une intervention préventive sur site ou par retour atelier ainsi qu'une intervention curative annuelle (hors pièces).</p> <p>+Vous bénéficiez de prix fixes garantis pendant 12 mois à compter de la conclusion du contrat.</p> <p>+Si l'intervention curative n'est pas utilisée au cours de l'année, une remise sera appliquée lors du renouvellement du contrat.</p>	<p>Le contrat Excellence est votre assurance "tout inclus" pour votre Micro GC.</p> <p>Il comprend une intervention préventive sur site ou par retour atelier ainsi qu'un nombre illimité d'interventions curatives et les pièces détachées*.</p>

L'intervention préventive comprend le nettoyage de l'appareil, des tests fonctionnels, la vérification des fuites jusqu'au détendeur, la régénération de colonne si nécessaire, le changement de la membrane du filtre (membrane non incluse).

Cette intervention vous est proposée **sur site ou par retour atelier**.

Si elle est réalisée dans vos locaux, cette intervention est l'occasion de poser vos questions ou de demander quelques conseils sur vos applications ou votre utilisation de l'appareil.

Les interventions curatives pourront être proposées sur site selon le diagnostic effectué par notre service technique. Certaines opérations ne sont possibles que par retour atelier.

Les Clients couverts par un contrat de maintenance bénéficient de **prix fixes** pour les pièces détachées et les tarifs de service **pendant 12 mois** à compter de la date de début de contrat.

En outre, ils ont également l'assurance d'un traitement prioritaire en cas d'intervention ponctuelle curative.

**Pour le contrat Excellence, les pièces en contact avec l'échantillon ne sont pas couvertes à l'exception des pompes.*

